

**4 Collège Jean-de-Brébeuf**

- Réactualiser l'entente de protection du bois de Brébeuf avec la Ville
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**5 Collège Notre-Dame**

- Protéger la cour avant qui longe le chemin Queen-Mary
- Protéger le jardin en contrebas (ancien arboretum)
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**6 Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

- Protéger et mettre en valeur ses terrains boisés d'intérêt situés à Montréal
- Maintenir et protéger un écran vert et boisé derrière la basilique et la chapelle du frère André (terrains situés dans Westmount et hors les limites de l'AHNMR)

**8 Défense nationale**

- Négocier avec la Ville en vue de conclure une entente pour aménager un corridor écologique sur une bande de terrain du côté nord-ouest du Manège et le long du chemin Remembrance

**ENGAGEMENTS DES INSTITUTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES PATRIMOINES**

- limite de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
- limite de propriété
- espace vert lié à des engagements

0 125 250 500 m

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle  
 Direction des grands parcs et de la nature en ville  
 source: Copyright (c) 2007 Hauts-Monts Inc.

**7 février 2008**

**3 École des hautes études commerciales (HEC)**

- Protéger la partie du bois de Brébeuf située sur sa propriété
- Participer à un comité conjoint avec la Ville en vue de convenir des développements immobiliers futurs

**2 École Polytechnique de Montréal**

- En plus du règlement municipal spécifique associé à son potentiel de développement immobilier, l'École Polytechnique de Montréal s'engage à y intégrer une démarche de développement durable internationalement reconnue

**1 Université de Montréal**

- Collaborer avec la Ville à l'aménagement du chemin de ceinture du mont Royal et conclure à cet effet une entente sur les servitudes relatives à ce chemin
- Renaturaliser l'ancien dépôt à neige
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**15 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

- Prolonger de 20 ans à 50 ans l'entente pour la délégation de gestion du bois Saint-Jean-Baptiste à la Ville
- Préserver les paysages historiques et patrimoniaux
- Intégrer la biodiversité végétale (8 initiatives majeures)
- Renouveler et faire croître le parc arboricole et le milieu éco-forestier

**14 Cimetière Mont-Royal**

- Poursuivre sa participation au groupe de travail cojoint formé avec la Ville de Montréal

**13 CHUM - Hôpital Hôtel-Dieu**

- Revégétaliser des espaces gris, plus précisément le terrain entourant le monument dédié à Jeanne Mance et les stationnements
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt de l'établissement fondé par Jeanne Mance

**12 Les hospitalières de Saint-Joseph**

- Accepter une démarche pour la conclusion d'une entente concertée de protection et de mise en valeur concernant la valeur paysagère du jardin de la propriété et la valeur patrimoniale des éléments construits de la propriété

**11 Université McGill**

- Protéger le bois de l'Université McGill
- Améliorer le lien naturel entre le campus et la montagne
- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

**10 CUSM - Hôpital Royal-Victoria**

- Protéger le secteur nord du bois Royal-Victoria, plus précisément l'espace boisé derrière les bâtiments de l'hôpital qui crée un lien avec le parc du Mont-Royal
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt à l'intérieur de la mission de santé du CUSM

**7 Prêtres de Saint-Sulpice**

- Protéger le bois sur la partie nord-ouest de la propriété
- Protéger le bois sur l'escarpement sud de la propriété
- Acquérir, après entente avec les autorités compétentes, un statut de protection et de mise en valeur pour ces bois d'intérêt

**9 CUSM - Hôpital général**

- Protéger le bois des Bénédictins
- Protéger les vues vers et à partir de la montagne dans l'axe de l'hôpital
- Améliorer l'intégration du complexe hospitalier à son milieu

